

pass
CESU

Des services à la personne pour tous

Créateur d'émotions

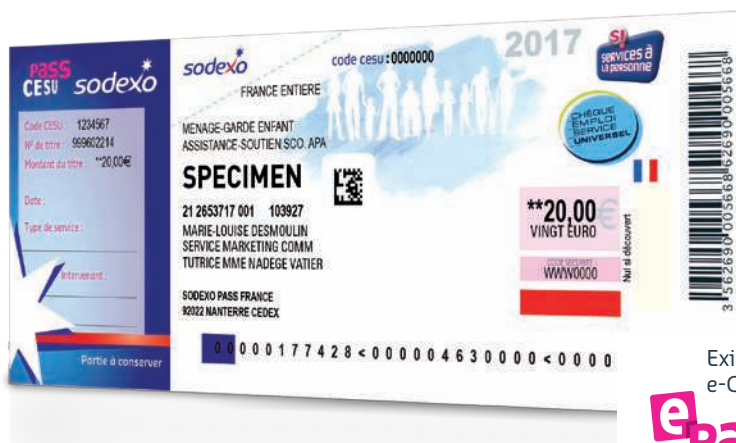


SERVICES AVANTAGES ET RÉCOMPENSES

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

SOUTENEZ VOS BÉNÉFICIAIRES... DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE !

**+ DE
1 MILLION
DE PRESTATIONS ET
D'INTERVENANTS**



**Plafond 2017
1830€
(par salarié/par an)**

**+ DE 20
TYPES DE SERVICES
À LA PERSONNE**

Existe aussi en
e-CESU

**e-pass
CESU**

LES POINTS CLÉS

- Une mise en place simple et rapide.
- Sécurisé et personnalisable.
- Flexible, s'adapte à vos budgets.
- Augmente le pouvoir d'achat.
- Existe en format électronique le e-cesu.

Le Pass CESU est le Chèque Emploi Service Universel de Sodexo. Il permet de régler plus de 20 types de services à la personne dans 3 catégories : Enfance, Quotidien à domicile et Assistance.

3 POSSIBILITÉS POUR FINANCER VOTRE DISPOSITIF PASS CESU :

1. Financé en totalité par le C.E./C.O.S.
2. Cofinancé par le C.E./C.O.S. et l'employeur.
3. Financé par les 3 parties prenantes : le C.E./C.O.S., l'employeur et le bénéficiaire.

LA FISCALITÉ

- Exonéré de charges dans la limite de 1 830 € par an et par bénéficiaire.
- Cumulable avec les aides octroyées dans le cadre de la garde d'enfants (PAJE, AGED, AFEAMA).
- 50 % de crédit d'impôt sur la partie financée par le bénéficiaire.

LES SERVICES PAYABLES EN PASS CESU

ENFANCE	QUOTIDIEN À DOMICILE	ASSISTANCE*
<ul style="list-style-type: none"> > Garde d'enfants à domicile.¹ > Garde d'enfants hors domicile : <ul style="list-style-type: none"> - Assistance maternelle. - Crèche et halte-garderie. - Garderie périscolaire. - Jardin d'enfants. - Centres de loisirs.² > Soutien scolaire à domicile. > Accompagnement, déplacements d'enfants de + de 3 ans et de - de 3 ans.^{1 et 3} 	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien de la maison et travaux ménagers. > Collecte et livraison de linge repassé.³ > Petits travaux de jardinage. > Travaux de petit bricolage. > Assistance informatique. > Assistance administrative. > Commissions et préparation de repas : <ul style="list-style-type: none"> - Livraison de repas.³ - Livraison de courses.³ > Cours particuliers (musique, sport...). > Maintenance et vigilance de résidence. 	<ul style="list-style-type: none"> > Assistance aux personnes âgées (bénéficiaires ou ascendants recevant l'APA).¹ > Garde malade, sauf soins.¹ > Assistance aux personnes handicapées¹. > Aide à la mobilité et au transport de personnes.^{1, 3, 4} > Accompagnement hors domicile PA et/ou PH.^{1 et 3} > Conduite du véhicule personnel.³ > Soins esthétiques. > Soins et promenade d'animaux de compagnie. > Télé-assistance et visio-assistance.

LES UNIVERS

- Garde d'enfants.
- Éducation des enfants.
- Quotidien à domicile.
- Aide aux personnes fragilisées.

* Assistance aux personnes fragilisées hors soins médicaux. 1. Agrément requis pour les organismes auprès des publics fragiles et enfants de moins de 3 ans. 2. Sans hébergement pour les enfants de moins de 6 ans. 3. À la condition que l'organisme qui fournit cette prestation propose d'autres services réalisés à domicile. 4. Transport par taxi des bénéficiaires de l'APA. Liste au 31/01/2013, non exhaustive et susceptible d'évoluer.



NOS SERVICES POUR GARANTIR LA RÉUSSITE DU DISPOSITIF



Espace bénéficiaire en ligne

- > Gérer son compte et son profil.
- > Rechercher des informations.
- > Trouver des prestataires.
- > Affilier un nouvel intervenant.
- > Payer un intervenant en ligne.



Des outils pour informer

- > Affiche d'information.
- > Dépliant d'information pour chaque bénéficiaire.
- > Mode d'emploi du Pass CESU.
- > Site Internet d'information.



Une ligne téléphonique

Nos conseillers sont à la disposition des bénéficiaires pour répondre à toute question relative à l'utilisation des Pass CESU.

- > Recherche d'un prestataire.
- > Démarches administratives.
- > Informations juridiques et fiscales.
- > Assistance technique.

NOS CONSEILS POUR BIEN VOUS ORGANISER

1. Identifiez les besoins des salariés et agents.
2. Évaluez l'intérêt en interne pour ce dispositif.
3. Déterminez le financement, seul ou avec l'employeur.

BON À SAVOIR : 71 % des CESU sont utilisés pour la garde d'enfants

(Source : Association professionnelle des émetteurs de CESU).

À QUI PROPOSER LE PASS CESU ?

- > À tous vos bénéficiaires pour soutenir leur vie quotidienne.
- > Ou en fonction d'une catégorie de bénéficiaires, comme :
 - Les parents d'enfants de moins de 3 ans.
 - Les personnes en situation de handicap ou les seniors.
- > Les critères de sélection des bénéficiaires ne doivent pas être discriminants (*statut du bénéficiaire, niveau de rémunération...*).

Sodexo Services Avantages et Récompenses
19, rue Ernest Renan - 92022 - Nanterre - France

0 809 369 369

Service gratuit
+ prix appel

www.sodexoavantages.fr



Suivez-nous sur :



Sodexo France - Services Avantages et Récompenses

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE